

Image not found or type unknown



S'expatrier au maroc avec un casier judiciaire?

Par **djoedjoe**, le **14/08/2010** à **16:03**

Bonjour,

j'aimerais partir vivre au Maroc mais j'ai eu une condamnation en 2007 à 18 mois de prison dont 8 mois fermes et le reste avec sursis, j'ai donc un casier judiciaire.

Pour obtenir une carte de séjour marocaine je dois justifier de mon casier judiciaire français et je me demande si il est possible de le faire blanchir? Ou s'annule-t-il au bout d'un certain nombre d'années?

Je vous remercie d'avance de vos réponses.

Djoedjoe